MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 99 (2000), p. 411-422

Pierre Tallet

Deux prêtres-sem thébains de la XXe dynastie.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711219	*Gateway to Africa. Cultural Exchanges Across the Cataracts*	Valentina Gasperini (éd.), Gihane Zaki (éd.), Giuseppe Cecere (éd.)
9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Deux prêtres-*sem* thébains de la XX^{e} dynastie

Pierre TALLET

Au Nouvel Empire, le titre de prêtre-*sem* ne désigne pas seulement le grand-prêtre du temple de Ptah à Memphis : il a été conféré systématiquement aux grands-prêtres des temples de millions d'années à partir de la fin de la XVIII^{e} dynastie, peut-être en raison de la fonction « funéraire » de ces institutions, ou, plus vraisemblablement, en raison de la présence d'un culte de Ptah-Sokar sur la rive ouest de Thèbes [1]. Selon l'étude récente de B.J.J. Haring, qui fait le point sur les aspects économiques et juridiques des temples funéraires thébains, il apparaît clairement que ce personnage était le principal administrateur des biens de ce genre de fondation, responsabilité qu'il devait partager avec les intendants et le grand-prêtre d'Amon de Karnak. Il avait manifestement autorité (*r-ḫt*) sur l'ensemble du personnel [2], et semble avoir été impliqué dans la livraison de nombreux produits destinés au culte [3]. Dans les étiquettes de jarres que l'on a retrouvées par centaines sur les sites des différents temples de millions d'années, il peut alors paraître surprenant que très peu de ces personnages soient évoqués. Ces documents font en effet très fréquemment apparaître, à partir du règne de Ramsès II, deux niveaux hiérarchiques dans la production du vin : le chef des vignerons est responsable au premier niveau (*m-ḏrt*) de la récolte tandis qu'un haut fonctionnaire supervise (*r-ḫt*) les opérations. Les intendants (*jmy-r pr*) assument alors le plus souvent les responsabilités au plus haut niveau (*r-ḫt*) [4]. En revanche, la mention d'un prêtre-*sem* reste jusqu'ici assez exceptionnelle dans ce contexte. Nous n'avons pu réunir que cinq documents de ce genre

1 P. Grandet, *Ramsès III, histoire d'un règne*, Paris, 1993 ; B.J.J. Haring, *Divine Households*, Leyde, 1997, p. 215 ; A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica* I, Oxford, 1947, p. 39*-41*. Sur le culte de Ptah-Sokar voir tout particulièrement C. Graindorge, *Le dieu Sokar à Thèbes au Nouvel Empire*, Wiesbaden, 1994.

2 Voir sur ce point l'abondante bibliographie réunie par B.J.J. Haring, *op. cit.*, p. 214-220.

3 Qu'il s'agisse de denrées comme l'huile (cf. *ibid.*, p. 217-218) ou de produits plus luxueux. Un prêtre-*sem* figure parmi les commanditaires d'une expédition minière menée à la fin de la XX^{e} dyn. dans le désert Oriental (P. Ifao A+B = Y. Koenig, « Livraisons d'or et de galène au trésor du temple d'Amon », *Hommages Sauneron* I, p. 185-220 ; *id.*, *BIFAO* 83, 1983, p. 249-255 ; *KRI* VI, 397-403).

4 Dans l'état actuel de la documentation publiée, nous avons relevé 18 documents mentionnant des intendants : W. Spiegelberg, *Hieratic Ostraka and Papyri from the Ramesseum*, Londres, 1898, n^{os} 161, 270 ; Y. Koenig, *Catalogue des étiquettes de jarres hiératiques de Deir el-Medineh,* Le Caire, 1980, n^{os} 6280, 6291, 6293, 6296, 6314, 6324, 6332, 6368, 6380, 6382, 6401, 6408 ; W.M.F. Petrie, *Six Temples at Thebes*, Londres, 1897, n^{os} 6 et 10, pl. XIX ; J. Lopez, *Ostraca Ieratici* 3, Milan, 1982, n^{o} 57339 ; Y. Koenig, « Les étiquettes de jarres du musée du Louvre », *RdE* 44, 1993, n^{o} 30242.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

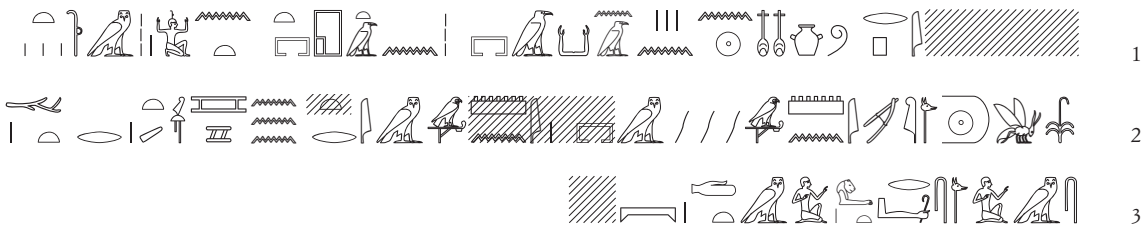
évoquant ce type de fonctionnaire, tous clairement datables de la XX^e^ dynastie. Ils font apparaître les noms de deux personnages jusqu'ici mal connus.

1. Le prêtre-*sem* Ouserhat

Doc. 1

Une étiquette de jarre à vin conservée à Vienne a été publiée par H. Goedicke [5]. Elle provient vraisemblablement de la rive ouest de Thèbes, bien qu'aucune information plus précise ne soit disponible à son sujet. D'après le fac-similé fourni par l'éditeur, le document se lit ainsi [fig. 1] :

Transcription



Traduction

1 [date [6]] vin *nefer nefer* du jour 3 [7] des vignobles du temple de millions d'années

2 du roi de Haute et Basse-Égypte Ousermaâtrê-Meryamon (Ramsès III) v.s.f. dans [le domaine d'Amon] dans la rivière de l'Ouest, sous la direction du (*r-ḫt*)

3 prêtre-*sem* Ouserhat, sous la responsabilité du chef [de vignerons...]

Contrairement à l'opinion de H. Goedicke, qui suggère de faire remonter ce document au règne de Ramsès II, il est clair que cette étiquette date du règne de Ramsès III, dont le nom Ousermaâtrê-Meryamon est clairement lisible en ligne 2 du texte [8]. La mention de la région viticole de la « rivière de l'Ouest », fréquente sous la XVIII^e^ dynastie, disparaît d'ailleurs presque entièrement des séries d'étiquettes de jarres qui datent de Ramsès II, pour réapparaître dans celles de ses successeurs.

5 H. GOEDICKE, « Hieratische Ostraka in Wien », *WZKM* 59-60, 1963-1964, p. 5 et pl. 11.

6 Les traces figurant sur le fac-similé ne permettent pas, ici, de retenir la lecture « an 7 » proposée par l'éditeur du document. Le groupe *ḥsbt* devait d'ailleurs être aligné sur les deux autres lignes de texte, dont le début est conservé, et donc figurer sur un fragment perdu de l'inscription.

7 Cette indication de jours, comprise entre 3 et 25, mais le plus souvent inférieure à 8 jours, correspond sans doute à une durée de cuvaison (cf. P. TALLET, *Le vin en Égypte à l'époque pharaonique*, thèse de doctorat inédite, Paris-IV Sorbonne, 1998, p. 535-549).

8 H. GOEDICKE, *op. cit.*, p. 5 suggère de raccorder à ce document un fragment publié par W. SPIEGELBERG, *op. cit.*, nº 187. Cette proposition a récemment été vérifiée, en confrontant une photo récente recto-verso du document viennois avec le fragment publié par Spiegelberg supposé le compléter. Il devient alors clair que cette hypothèse est purement gratuite : l'ostracon de Vienne porte en effet au verso un texte assez long, interrompu au même endroit, et que l'on ne retrouve pas sur le fragment du Ramessum. L'étiquette conservée à Vienne, dont la provenance exacte n'est pas connue, appartient donc bien plus vraisemblablement à des séries documentaires provenant de Deir al-Medina ou de Medinet Habou qu'à celles du Ramesseum. Je remercie Guillaume Bouvier, qui a procédé à ce contrôle, de cette information.

BIFAO 99 (2000), p. 411-422 Pierre Tallet
Deux prêtres-sem thébains de la XXe dynastie.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le titre du personnage n'a pas été identifié par l'éditeur du document, qui, suivi par Kitchen, y voit le nom propre Mes, et transcrit  [*M*]*sw Wsrḥɔt* dans la troisième ligne de l'étiquette [9]. Cette solution n'est cependant pas logique : comme le fait remarquer B.J.J. Haring, on attend bien un titre à cet endroit du texte, après la préposition *r-ḫt* et devant un nom propre. Ce dernier auteur propose donc, de façon hypothétique, le mot *šmsw*, assistant [10]. En réalité, la lecture *sm* s'impose, car, contrairement à ce que peut laisser croire la transcription du document, rien n'est perdu au début de la ligne, comme le prouve la correspondance exacte avec la ligne immédiatement supérieure, elle aussi complète. Cette étiquette de jarre nomme donc sans ambiguïté un prêtre-*sem* du nom de Ouserhat, attaché au temple funéraire de Ramsès III. Ce personnage n'est pas tout à fait inconnu par ailleurs : il est vraisemblablement l'auteur d'au moins trois graffiti au temple de Thoutmosis III à Deir al-Bahari. Sur l'un de ces documents, on lit en effet :

 1

 2

1 Le prêtre-*sem* Ouserhat du temple <de> millions [d'années du]

2 roi de Haute et Basse Égypte [...] [11]

Le nom du destinataire du temple funéraire n'est malheureusement pas préservé, mais il est vraisemblable qu'on le retrouve sur une autre inscription du même fonctionnaire à Deir al-Bahari, dont les trois dernières lignes sont les suivantes :

 x + 2

 x + 3

 x + 4

x + 2 fait par le scribe Pa[...] fils de

x + 3 Ouser[hat] du temple <de> millions <d'>années du

x + 4 roi de Haute et Basse-Égypte Ousermaâtrê-Mery[amon] [12].

9 H. Goedicke, *loc.cit.* = *KRI* V, 448, 11-14.

10 B.J.J. Haring, *Divine Households*, p. 354 et note 5.

11 M. Marciniak, *Les inscriptions hiératiques du temple de Thoutmosis III*, Varsovie, 1974, nº 104, p. 139 et pl. LXXIV (2).

12 *Ibid.*, nº 102, p. 138 et pl. LXXIII ; *KRI* V, 420, 10-12.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Les mêmes personnages (Ouserhat et son fils le scribe Pa[...]) apparaissent manifestement dans un troisième graffiti de Deir al-Bahari, dont la formulation est très voisine du précédent [13]. Il faut enfin signaler que les fouilles polonaises au temple de Thoutmosis III de Deir al-Bahari ont permis la découverte d'un fragment de socle de statue votive où on peut encore lire le nom du prêtre-*sem* Ouserhat  [14].

Doc. 2

Une deuxième mention de prêtre-*sem* se trouve sur une étiquette de jarre à vin inédite conservée à l'Ifao. Elle provient vraisemblablement de fouilles effectuées à Deir al-Medina, et porte au verso le signe L. Le document (haut. max. 8,5 cm ; larg. max. 12 cm) fait apparaître deux lignes de texte fragmentaires ; les signes ont une hauteur moyenne de 1 cm [voir fac-similé et photo, fig. 2].

Transcription



Traduction

1 An 18, vin [...]

2 [...] de Iaou-Nefer, sous la direction du prêtre-*sem* Ouser[hat] (?) [15]

L'un des intérêts de ce document est sans doute la date qu'il livre : on y mentionne l'an 18 d'un souverain qui n'est pas nommé, mais qui ne peut être, pour des raisons de longueur de règne que Ramsès II ou Ramsès III. L'attribution de ce document à un pharaon de la XVIII^e^ dynastie est totalement exclue, car la formule *r-ḥt* « sous la direction de » n'est attestée dans les étiquettes de jarres qu'à partir du milieu de la XIX^e^ dynastie [16]. La paléographie (voir notamment la forme du *s* de *sm*) incite d'ailleurs plutôt à dater cette inscription de la XX^e^ dynastie, donc du règne de Ramsès III [17]. Le toponyme indiqué est également instructif : il est aussi attesté dans deux étiquettes de jarres identiques retrouvées à la fin du XIX^e^ siècle dans le temple funéraire de Siptah. Publiées une première fois en fac-similé par W.M.F. Petrie [18], ces deux inscriptions ont été successivement étudiées par W. Spiegelberg [19], puis par J. Černý [20] dont nous livrons ici la transcription.

13 *Ibid*., n° 128 et pl. LXXXIV, selon une remarque de B.J.J. Haring, *Divine Households*, p. 450-451, n. 4.
14 J. Lipinska, *Deir el-Bahari IV. The Temple of Tuthmosis III. Statuary and Votive Monuments*, Varsovie, 1974, p. 43-44 et fig. 142-143 (n° cat. 52).
15 Étiquette inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 1 ; pâte type *marID*.
16 P. Tallet, *Le vin en Égypte*, p. 301-307.
17 S. Wimmer, « Hieratische Paläographie : zur Datierung der nicht-literarischen Ostraka », in C.J. Eyre (éd.), *Proceedings of the Seventh International Congress of Egyptologists*, Louvain, 1998, p. 1227-1234 et fig. 3.
18 W.M.F. Petrie, *Six Temples*, Londres, 1896, pl. XIX, n^os^ 6 et 10.
19 W. Spiegelberg, « Bemerkungen zu den hieratischen Amphoreninschriften des Ramesseum », *ZÄS* 58, 1921, p. 27-28.
20 J. Černý, « A Note on the Chancellor Bay », *ZÄS* 93, 1966, p. 35-39.

BIFAO 99 (2000), p. 411-422 Pierre Tallet
Deux prêtres-sem thébains de la XXe dynastie.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Transcription



Traduction

1 an 4 vin du jour 3 du vignoble du domaine du directeur du trésor dans la terre entière,
qui est dans Iaou-Nefer, rivière de l'Ouest

2 sous la responsabilité du chef des vignerons Parêhotep, sous la direction de l'intendant Pabasa.

J. Černý, qui identifie par ailleurs le chancelier Bay, personnage tout-puissant sous le règne de Siptah, derrière le titre *jmy-r ḫtmt n tꜣ ḏrˁf*, commente ainsi l'expression  qui précède immédiatement la mention de la rivière de l'Ouest : « In the two dockets, it is the word *ṯnī*, duly recorded by Wb. V, 311, 5 and known in this abbreviated writing from P. Wilbour. The translation 'tired land' has been proposed by Gardiner ; *ṯnī nfr* is, therefore, 'tired land' but still 'good' enough for vineyards, situated like so many Egyptian vineyards at the 'Western River', that is, at the lower reaches of the ancient Canopic (the westernmost) arm of the Nile in the Delta. » [21] Notre document montre sans appel qu'il s'agit d'un lieu-dit Iaou-Nefer, appartenant à cette rivière de l'Ouest, et non de la mention d'une qualité de terre. Ce nom, que l'on pourrait littéralement traduire par « le beau vieillard » n'est pas totalement inconnu. On retrouve en tout cas un toponyme Iaou à plusieurs reprises dans la documentation du Nouvel Empire. H. Gauthier, qui résume les propositions de ses devanciers (Brugsch et De Rougé) suggère une localisation dans la région de Memphis, ou d'Héliopolis [22]. La seconde solution pourrait être la bonne : le vieillard peut très bien désigner ici le dieu Atoum, maître de cette dernière cité. Deux attestations de cette localité de Iaou, dans le temple de Séthi I^er^ en Abydos, sont d'ailleurs clairement associées à la *Ḥwt-Sr*, toponyme héliopolitain bien connu [23].

21 *Ibid.*, p. 38.

22 H. GAUTHIER, *Dictionnaire géographique* I, p. 16, 21.

23 A. MARIETTE, *Abydos* I, Paris, 1869, pl. 45, nos 49-51 ; sur la *Ḥwt-sr*, voir entre autres F. GOMAA, *Die Besiedlung Ägyptens* II, p. 184-185.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le domaine viticole dont il est ici question est donc bien attesté à la fin de la XIX^e^ dynastie, et se trouve dans la rivière de l'Ouest, comme celui qui est évoqué par notre document 1. Anciennement dévolu au chancelier Bay, il pourrait bien avoir été adjoint quelques années plus tard, sous Ramsès III, aux possessions du temple funéraire de Medinet Habou. Toutes ces indications rendent plus que vraisemblable l'identité du prêtre-*sem* dont seule la première partie du nom est préservée ici (Ouser...) avec le Ouserhat évoqué précédemment. Une troisième étiquette de jarre dissipe sur ce point toute ambiguïté.

Doc. 3

Étiquette inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 2 ; pâte type *marl D*. Le tesson (haut. max. 5,5 cm ; larg. max. 6,5 cm) conserve deux lignes de texte fragmentaires ; les lignes ont une hauteur moyenne de 1 cm [voir fac-similé et photo, fig. 3]. Au verso du document figure un numéro de séquestre : 13755.

Transcription



Traduction

1 [vignoble] du temple de [millions d'années]

2 sous la direction du prêtre-*sem* Ouserhat, sous la responsabilité du [chef des vignerons...]

L'ensemble des informations que nous avons réunies permet donc raisonnablement de penser que cet Ouserhat exerçait bien les fonctions de prêtre-*sem* à Medinet Habou au milieu du règne de Ramsès III (an 18).

2. Le prêtre-*sem* Heqamaâtrênakht

Doc. 4

Un autre document provient des fouilles effectuées à Assassif par M. Bietak, vraisemblablement sur le site du temple funéraire de Ramsès IV. Cette étiquette de jarre, dont seule une photo est publiée, est constituée de deux fragments qui ont été raccordés. Elle conserve la partie médiane de deux lignes de texte [24] [fig. 4].

24 M. BIETAK, *Theben West*, Vienne, 1972, p. 19 et pl. IX c.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

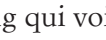
Transcription



Traduction

1 [an x vin] du jour 3 du vignoble <du> temple de millions d'années du roi de Haute [et Basse Égypte...]

2 ... sous la direction du prêtre-*sem* Héqamaâtrênakht, qui est le vignoble d'Ineni, sous la responsabilité du chef des vi[gnerons]...

Une première transcription de cette inscription a été faite par K.A. Kitchen, qui restitue au début de la deuxième ligne un simple titre de « scribe » (*sš*) [25]. Une correction de cette lecture est proposée par B.J.J. Haring qui voit le mot  (prêtre-*sem*) [26]. Cette interprétation est confirmée par un autre graffiti de Deir al-Bahari : une longue inscription y a en effet été laissée par un dénommé Heqamaâtrênakht, prêtre-*sem* du temple de Ramsès IV () qui visita le site en l'an 4 d'un roi qui n'est pas nommé, en compagnie de Djehoutymes, prêtre-*sem* du temple de Ramsès III, et de Ta, prêtre-*sem* du temple de Ramsès II [27]. L'identité de ces deux *sem* Héqamaâtrênakht est très vraisemblable.

La lecture de la fin de la ligne 2 peut sans doute être également corrigée. Après le nom propre Héqamaâtrênakht, K.A. Kitchen propose . En réalité, l'expression *nty pȝ kȝmw Jnȝnȝ* semble pouvoir être lue ici : le nom propre Ineni est très clair à la fin de cette séquence, et les mots *pȝ kȝmw* peuvent être restitués par simple analogie avec la ligne précédente. Cela signifie que sont mentionnées là, ce qui est exceptionnel dans les formulations des étiquettes de jarre, trois instances distinctes dans la gestion du domaine viticole :

1. Le prêtre-*sem*, qui supervise l'ensemble de la production destinée au temple funéraire du roi ;

2. Le dénommé Ineni, désigné comme possesseur du vignoble ;

3. Le chef des vignerons (dont le nom est en lacune), qui est le régisseur du domaine.

La mention d'un échelon intermédiaire, entre les responsabilités *r-ḫt* et *m-ḏrt*, est unique dans ce contexte, à notre connaissance. Il y a d'ailleurs contradiction, car, selon l'inscription, on ne sait si le vignoble appartient en fait au temple funéraire du roi ou à un particulier. Peut-être ce document signale-t-il un changement dans le mode de gestion des propriétés du

25 *KRI,* VI, 49.

26 B.J.J. Haring, *Divine Households*, p. 218, n. 4.

27 M. Marciniak, *op. cit.*, nº 129, p. 152, pl. LXXXV-LXXXVA ; B.J.J. Haring, *Divine Households*, p. 218, 354, 455 ; *KRI* VI, 97, 4-7.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

temple : il semble bien que le domaine est ici l'apanage d'un notable, qui en délègue lui-même la gestion à un inférieur, et verse une part de la récolte au temple [28]. C'est seulement au niveau de la perception de cette dîme qu'interviendrait alors le prêtre-*sem*, responsable de l'approvisionnement de l'institution. Nous ne sommes donc plus dans le cadre de la gestion domaniale des terres (exploitation directe des terres par les institutions qui les possèdent), mais plutôt dans celui d'une gestion bénéficiale, qui semble se développer tout particulièrement à la fin du Nouvel Empire [29].

Le même Héqamaâtrênakht apparaît, enfin, très vraisemblablement dans une dernière étiquette de jarre provenant de Deir al-Medina.

Doc. 5

Étiquette inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 3 ; pâte type *marl D*. Le tesson (haut. max : 8,5 cm ; larg. max : 8 cm) conserve deux lignes de texte fragmentaires (haut. moy. des lignes : 1 cm), dont l'extrémité gauche est très effacée [cf. fig. 5, fac-similé et photo].

Transcription


1


2

Traduction

1 [vin du jour] 3 du vignoble <du> temple...

2 ... sous la direction du prêtre-*sem* Heqamaâtrê[nakht]...

La datation de ces deux dernières étiquettes pose évidemment problème. *A priori*, le nom même d'Héqamaâtrênakht pourrait suggérer que le personnage est né sous le règne de Ramsès IV, et qu'il était par conséquent en fonction plutôt à la fin de la XX^e^ dynastie. En fait, il est tout aussi plausible qu'un fonctionnaire ait changé son nom pour manifester sa loyauté envers le roi. L'inscription hiératique retrouvée au temple de Deir al-Bahari permet sans doute de préciser la datation de cette étiquette : si Héqamaâtrênakht y est mentionné en tête, avant les prêtres-*sem* des temples de Ramsès II et Ramsès III, c'est peut-être précisément parce qu'il est responsable du temple funéraire du souverain régnant, et qu'il a de ce fait

28 Pour un système similaire, cf. B. MENU, *Le régime juridique des terres et du personnel attaché à la terre dans le P. Wilbour*, Lille, 1970, p. 128-131 ; *id.*, « Le système économique de l'Égypte ancienne », *Mediterranées* 17, 1998, p. 78-81.

29 Voir sur ce point J.-M. KRUCHTEN, « L'évolution de la gestion domaniale sous le Nouvel Empire égyptien », in E. LIPINSKI (éd.), *State and Temple Economy in the Ancient Near East*, *OLA* 6, 1979, p. 517-525.

BIFAO 99 (2000), p. 411-422 Pierre Tallet
Deux prêtres-sem thébains de la XXe dynastie.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

préséance sur les autres. Le prêtre-*sem* Djehoutymes, qui l'accompagne, apparaît d'ailleurs très vraisemblablement (bien que son nom ne soit que partiellement préservé) dans un ostracon thébain conservé à l'université de Sydney que l'on peut dater entre Ramsès IV et Ramsès VI [30].

Sous la XX^e dynastie, les prêtres-*sem* étaient des personnages importants, placés à la tête de fondations dont le rôle économique n'était pas négligeable dans la vie du pays. Ils sont cependant assez mal connus : sous Ramsès III, les fonctionnaires ayant assumé cette charge ne sont pas, jusqu'ici, clairement identifiés. Devant le silence des sources, on a même pensé que, sous ce règne, le grand-prêtre d'Amon en personne avait pu jouer statutairement ce rôle : les deux titulaires de cette fonction (Bakenkhonsou, puis Ousermaâtrênakht) ont en effet reçu le titre de « Grand *sem* dans Thèbes » [31]. En fait, il semble bien qu'un dénommé Tjanefer, par ailleurs troisième prophète d'Amon, ait plus concrètement été le prêtre-*sem* de Medinet Habou au début du règne, d'après une inscription que l'on a retrouvée dans sa tombe [32]. Les quelques étiquettes de jarres que nous avons pu réunir permettent quant à elles de placer un dénommé Ouserhat au milieu du règne (an 18), et donnent des informations sur l'un de ses homologues, le *sem* Heqamaâtrênakht, en place dès le début du règne de Ramsès IV. L'apparition du nom de ces fonctionnaires dans les dernières inscriptions sur jarres attestées pourrait traduire un changement profond dans l'administration des domaines dévolus aux temples : aux intendants, aux compétences géographiques étendues, semblent ainsi se substituer progressivement des fonctionnaires plus directement impliqués dans la gestion au quotidien des institutions bénéficiaires ; à côté des prêtres-*sem* des grands temples funéraires, on trouve aussi, pour le règne de Ramsès III, le vizir du Sud et maire de la ville Hori [33], et un supérieur des greniers du nom de Khaemouaset [34]. Cette évolution pourrait se concevoir dans le cadre de l'affermage progressif des domaines des temples : seul subsisterait alors un dernier contrôle de la production, domicilié dans l'institution elle-même, prélude, peut-être, à la disparition des étiquettes de jarres de la documentation administrative.

30 C.J. EYRE, « A 'Strike' Text from the Theban Necropolis », in *Glimpses of Ancient Egypt, Studies in Honour of H.W. Fairman*, Warminster, 1979, p. 80-91, sp. p. 84 pour la datation. Le règne de Ramsès IX a également été proposé pour ce dernier document par M. GUTGESELL, *Die Datierung der Ostraka und Papyri aus Deir el-Medineh und ihre ökonomische Interpretation*, *HÄB* 19, 1983, p. 357-358, suggestion réfutée par C.J. EYRE, *BiOr* 44, 1987, p. 23.

31 P. GRANDET, *Ramsès III. Histoire d'un règne*, Paris, 1993, p. 137.

32 K.C. SEELE, *The Tomb of Tjanefer at Thebes*, Chicago, 1959, pl. 25a = *KRI* V, 409, 9.

33 Y. KOENIG, *Catalogue* II, n° 6336.

34 G. BOUVIER, « À propos des jarres à shedeh », *GöttMisz* 161, 1997, p. 27-28 ; Sur les *jmy-r šn'*, voir tout particulièrement l'étude de D. POLZ, « Die *šn'*-Vorsteher des Neuen Reiches », *ZÄS* 117, 1990, p. 43-60.

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

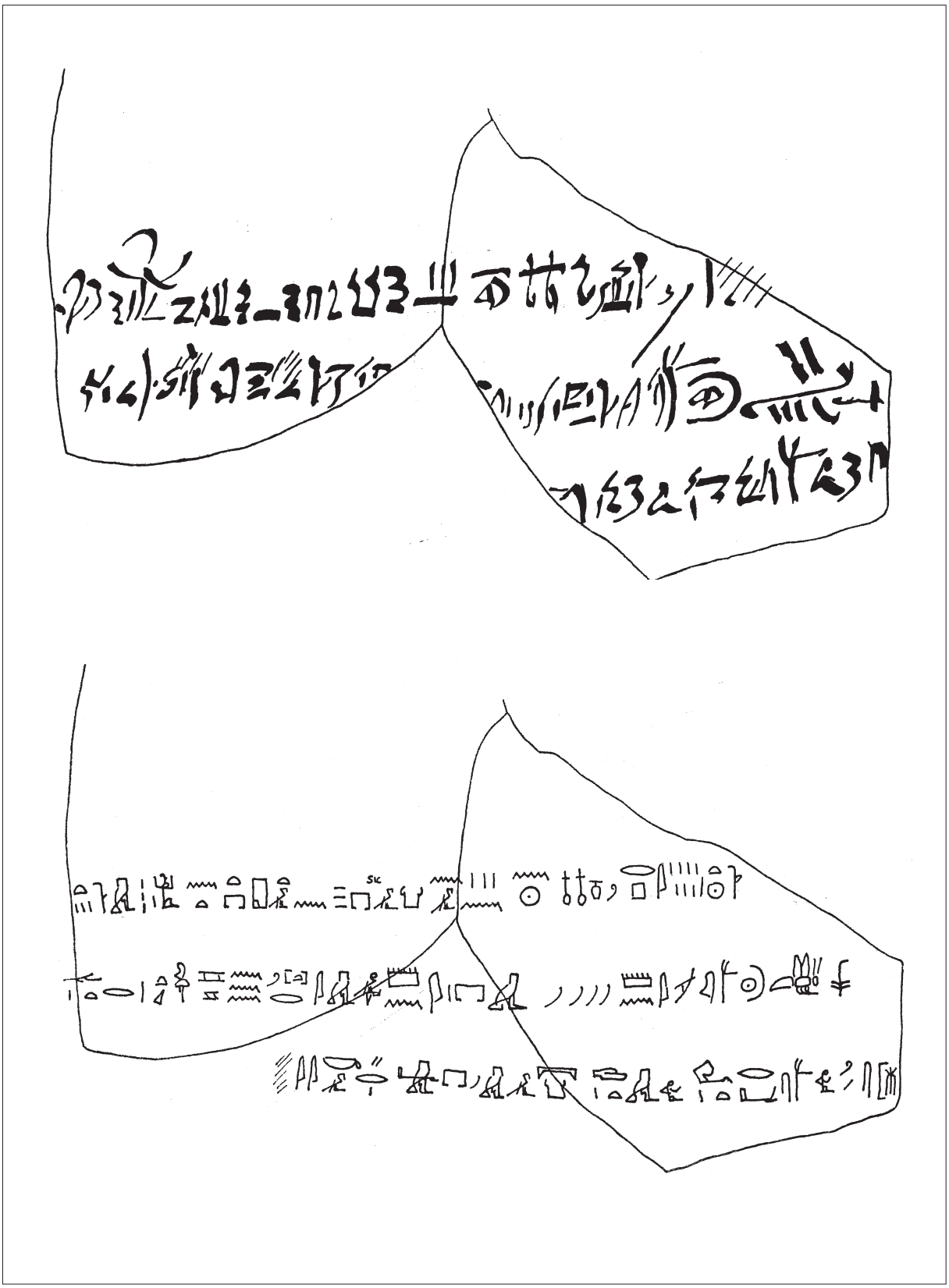


Fig. 1. Étiquette de jarre conservée à Vienne : H. Goedicke, « Hieratische Ostraka in Wien », *WZKM* 59-60, pl. 11 (échelle 3/4).

BIFAO 99 (2000), p. 411-422 Pierre Tallet
Deux prêtres-sem thébains de la XXe dynastie.
© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

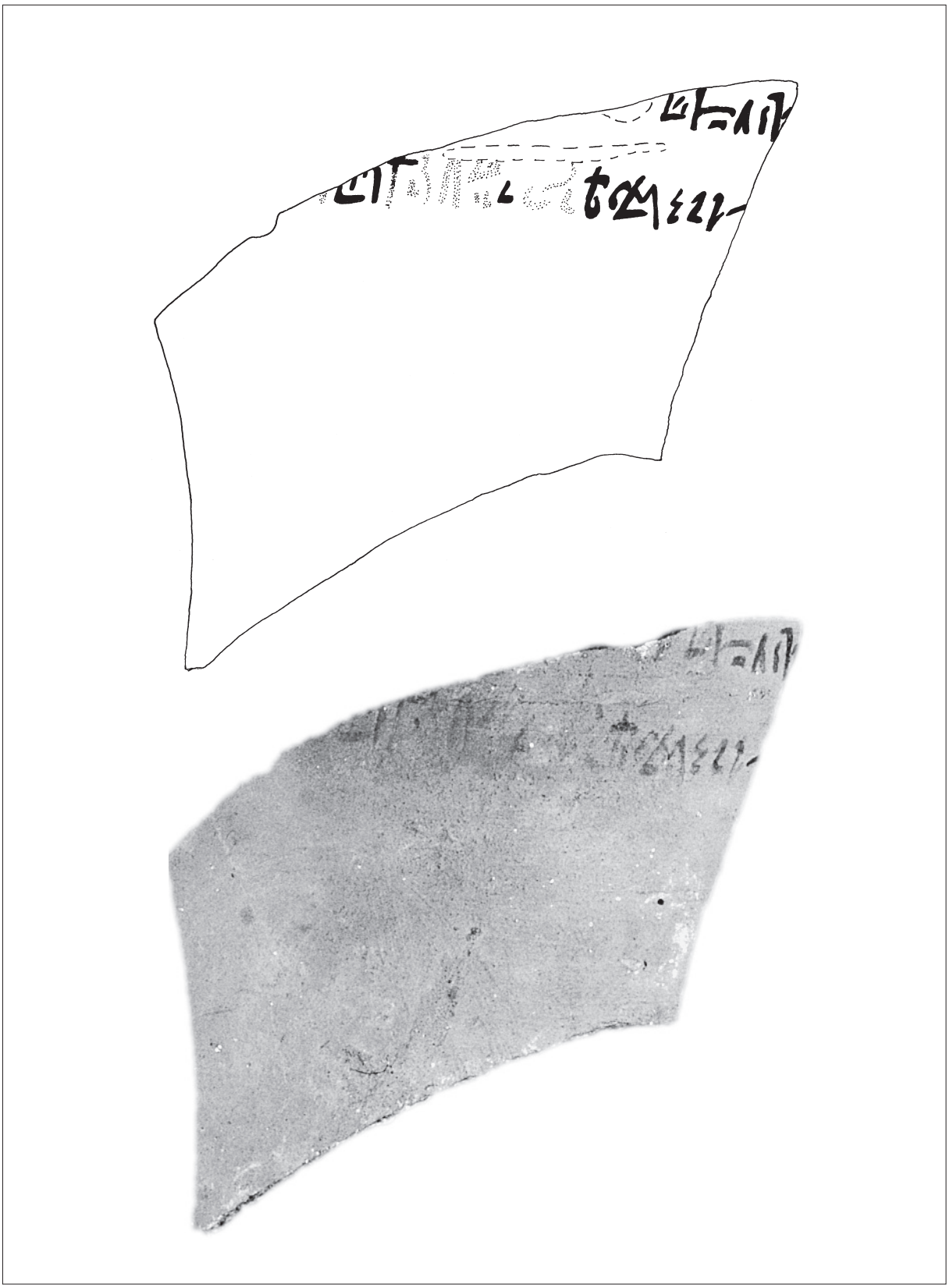


Fig. 2. Étiquette de jarre inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 1 (échelle 3/4).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

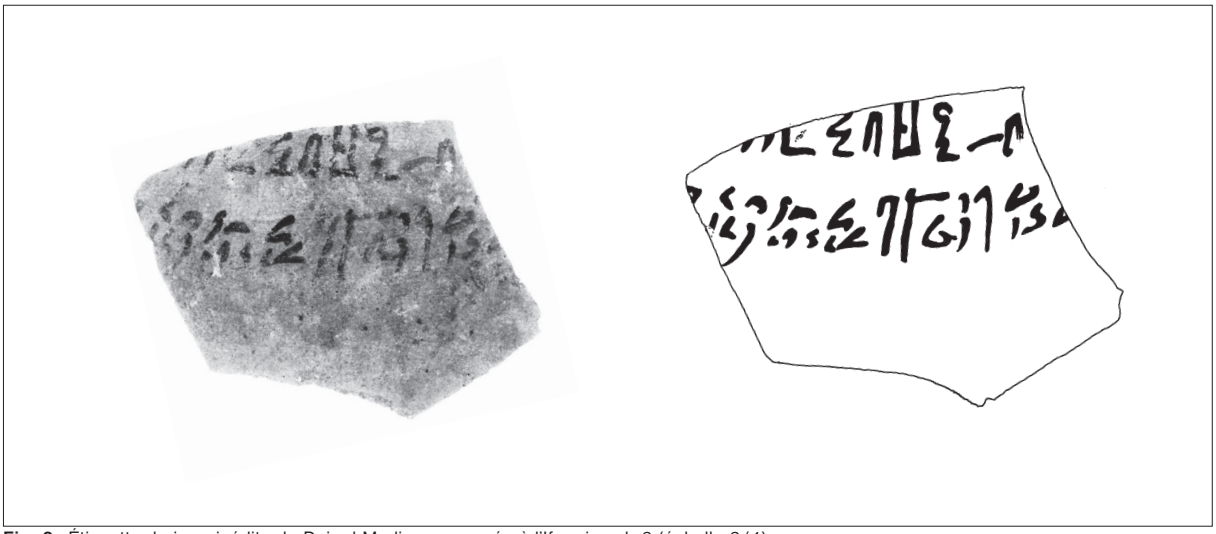


Fig. 3. Étiquette de jarre inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 2 (échelle 3/4).

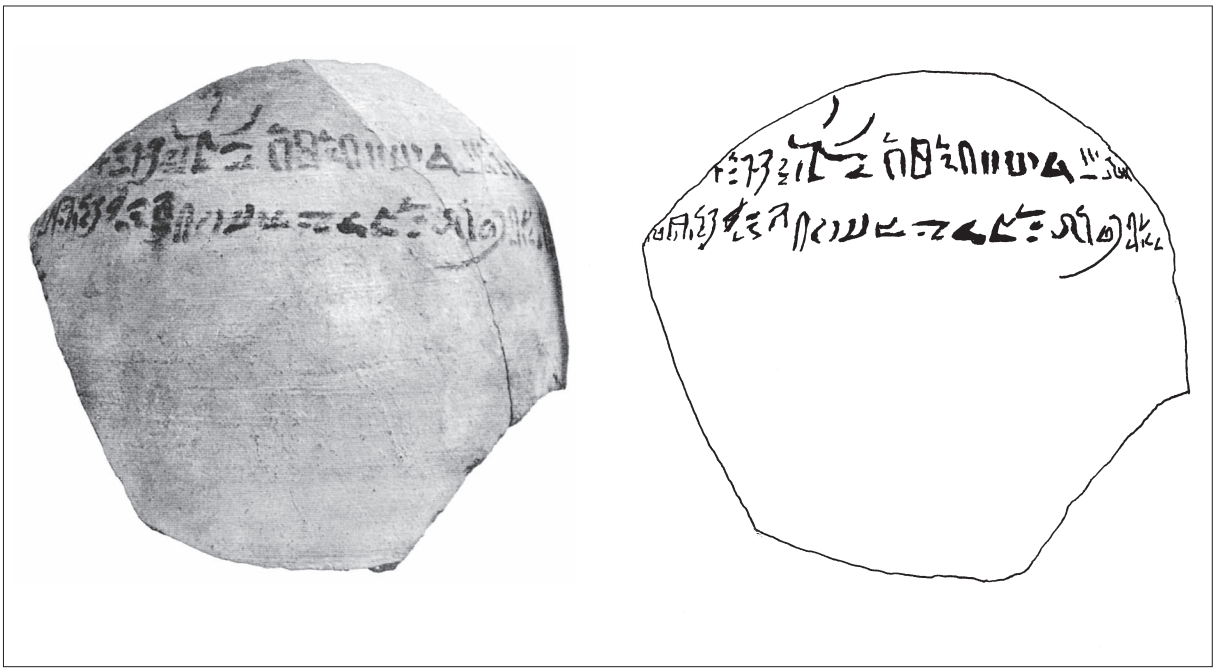


Fig. 4. Étiquette de jarre retrouvée à Assassif : M. Bietak, *Theben-West*, Vienne, 1972, pl. IX, c et fac-similé d'après la photo (échelle 1/2).

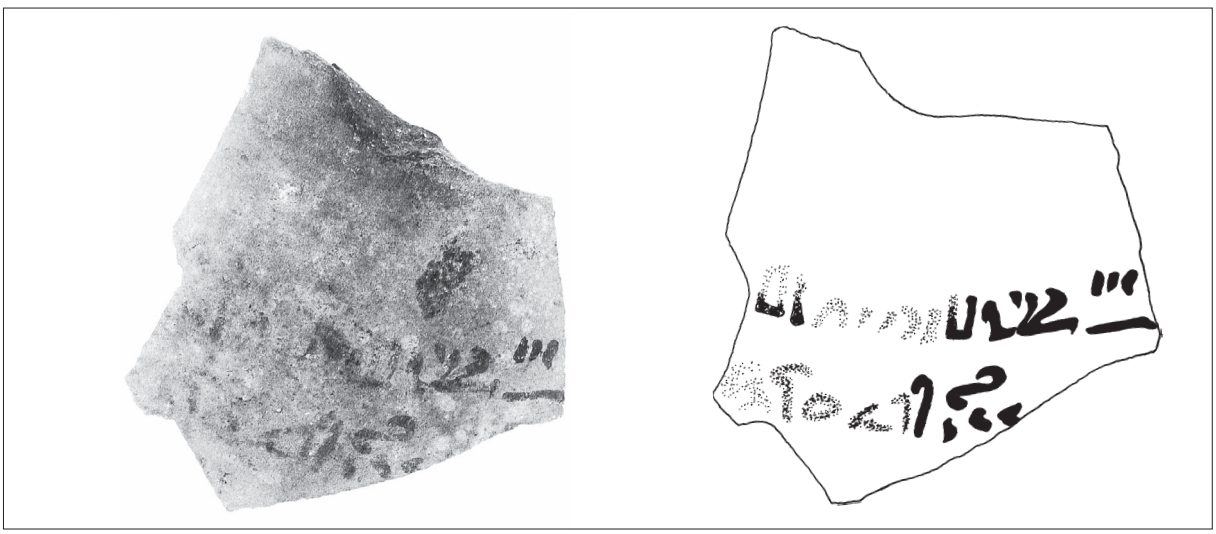


Fig. 5. Étiquette de jarre inédite de Deir al-Medina conservée à l'Ifao, inv. d. 3 (échelle 3/4).

© IFAO 2026 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net